

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD1144

présenté par
M. Pierre Cazeneuve, rapporteur

ARTICLE 5 BIS

À l'alinéa 5, supprimer les mots :

« , rendue au fond, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.